

Enseigner, un engagement de toute une vie

Née en 1985, Christelle est arrivée très jeune de l'orphelinat de Bombay. Elle a grandi dans une famille aimante, avec une grande sœur et un petit frère, tous deux également adoptés du même orphelinat.

Son enfance a été heureuse. Elle a effectué toute sa scolarité obligatoire dans sa région, avant de rejoindre le lycée Saint-Charles à Porrentruy, puis la HEP de la même ville. Un parcours linéaire et solide qui l'a naturellement menée vers le monde de l'enseignement.

Depuis seize ans, Christelle enseigne en 3-4P à l'école primaire de Delémont.

Le goût de l'enseignement s'est manifesté très tôt chez elle. Sa famille l'imaginait déjà institutrice alors qu'elle était encore enfant, tout comme les responsables du MADEP (Mouvement d'Apostolat Des Enfants et Préadolescents), qu'elle a fréquenté de son enfance à son adolescence. Dynamique, organisée et engagée, elle a toujours su concilier sport, musique (notamment le piano) et vie sociale. L'école a été pour elle un lieu de plaisir, marqué par des enseignant·es inspirant·es – en particulier Jacqueline Müller, connue de nombreuses générations au Château de Delémont. Les fameuses dictées d'Alphonse Daudet résonnent encore dans sa mémoire.

Après avoir pratiqué la gymnastique, elle découvre le tennis vers l'âge de 10 ans. À 17 ans, le club de Delémont lui propose de suivre la formation J+S pour devenir monitrice. Elle accepte avec enthousiasme.

Elle s'investit dans le tennis de ses 17 ans jusqu'à sa grossesse avancée en 2014, accompagnant ainsi de nombreux·ses jeunes de la région à travers cette discipline.

À l'école de Delémont, Christelle est reconnue comme une collègue à l'écoute, toujours partante pour des projets collectifs. Elle s'est notamment investie dans l'organisation des Jeux olympiques des écoliers (JOE), lancés pour la première fois en 2016, puis reconduits en 2024.

Ce projet ambitieux a réuni, à chaque édition, l'ensemble des élèves de 1 à 8P de Delémont pour une semaine hors cadre scolaire. Rythmée par des joutes sportives inspirées des véritables JO, cette aventure a nécessité une coordination rigoureuse entre la ville et les infrastructures scolaires. Pas moins de 1000 élèves ont pris part à neuf disciplines sportives, ainsi qu'à deux cérémonies officielles représentant 64 nations. Les équipes, composées d'environ 16 élèves de niveaux mélangés, ont partagé une expérience mémorable, empreinte de camaraderie et d'effort collectif.

En parallèle de sa carrière, Christelle est maman de deux filles de 11 et 7 ans et demi. Tout comme elle, elles sont très actives, tant sur le plan sportif que musical. Une vie de famille bien remplie, à l'image de leur mère.

S'engager au SEJ lui permet d'explorer d'autres facettes de la profession et de participer aux décisions importantes pour l'enseignement dans le canton du Jura. Elle a rejoint le Comité central du SEJ en 2025 en tant que représentante du degré primaire, souvent minoritaire. Élue lors de l'Assemblée générale, elle entend mener ce nouveau mandat avec la même bienveillance, la même conviction et le même enthousiasme que tout ce qu'elle entreprend.

Aline Meusy

Festival des cabanes de l'école primaire du Gros-Seuc à Delémont

Le festival des cabanes a regroupé pas moins de 350 élèves de l'école primaire du Gros-Seuc de Delémont pour un projet artistique interclasse. Chaque classe participait avec une autre d'un demi-cycle différent pour construire sa cabane. Durant les mois de la



confection, l'entraide entre petit·es et grand·es fut fabuleuse. Beaucoup de liens se sont créés. L'option technique était au libre choix des classes, ce qui a permis une belle diversité de projets. Les constructions sont restées visibles pendant quinze jours dans et autour de l'école.

Parfois ces cabanes étaient suspendues dans les branches d'un arbre dans la cour, parfois sur pilotis contre les murs de l'école. Il y avait aussi des tipis plantés dans le jardin, des cabanes futuristes, certaines mêlant contes ou rêves, et même une serre a été créée par certaines classes. Le panel fut vaste.

Pour l'événement, les élèves ont appris différents chants qu'ils·elles ont entonnés en plein air devant l'école et leur famille en guise d'introduction au festival. Ensuite, les visites étaient libres et ont réuni tout le monde autour du verre de l'amitié. Ce moment fut une belle réussite gravée dans le cœur de chacun·e.

(chf)



Jeudi 2 octobre, le Gouvernement jurassien a dévoilé le budget 2026 et, comme il fallait s'y attendre, il est largement déficitaire avec une perte estimée de 16,2 millions de francs. Néanmoins, les négociations avec la Coordination des syndicats (CDS) ont permis de faire reconnaître les efforts supportés par le personnel de l'État, ainsi que la nécessité de ne plus péjorer leur pouvoir d'achat.

L'année prochaine, tout le personnel qui est salarié entre les annuités 1 et 24 bénéficiera d'un échelon supplémentaire dès le 1er janvier. Seules les personnes qui sont déjà au maximum, soit en annuité 25, n'y auront pas droit.

Conformément à l'article 7 du Décret sur le traitement du personnel de l'État (173.411), «le Gouvernement peut adapter les traitements [...] au coût de la vie annuellement, [...] sur la base de l'indice des prix à la consommation (IPC) du mois de juillet précédent»¹.

Pour la cinquième année consécutive, les salaires du personnel de l'État accuseront un déficit notable avec la valeur de référence nationale. Les salaires accumulent, en moyenne sur cinq ans, une différence négative de 1,55 point, soit environ 1,5% entre 2022 et 2026. Il était donc urgent d'amorcer un rattrapage. Le Gouvernement a admis un renchérissement de 1,06%. Ce montant permettra de compenser l'inflation de l'année (0,3 point) et de rattraper une partie du retard (0,8 point sur 2,2). Dès lors, il restera un delta de 1,40 point, soit 1,34% pour garantir le pouvoir d'achat initial des salaires. La CDS considère donc cette adaptation comme un signal fort envers le personnel et la reconnaissance de son travail.

Année	Valeur de l'IPC En juillet de l'année précédente (100%, décembre 2010)	Valeur IPC dans la grille salariale	Différence
2019	99,10	98,50	-0,60
2020	99,40	98,50	-0,90
2021	98,50	98,50	0
2022	99,10	98,50	-0,60
2023	102,60	100,55	-2,05
2024	104,20	102,70	-1,50
2025	105,50	103,30	-2,20
2026	105,80	104,40	-1,40

L'octroi du renchérissement partiel permettra au personnel, (y compris, à celles et ceux qui sont en annuité 25), de bénéficier d'une indexation de leur salaire au cout de la vie. Selon les situations personnelles, la classe ou encore l'annuité, le tableau indicatif ci-contre renseigne sur la valeur de l'indexation (Renchérissement 2026), la valeur d'une indexation complète calculée en sus (Différence avec IPC) et la valeur de la contribution salariale obligatoire perçue.

En mettant en évidence ces éléments, il est assez clair que deux mesures d'économie touchent le personnel de-

puis 2024, une contribution salariale de 1,9%, mais également un retard moyen annuel sur trois ans de 1,6% sur l'indexation des salaires. La contribution du personnel au budget de l'État se rapproche donc plus de 3,5% que des 1,9% votés par le Parlement. Le personnel a déjà fait beaucoup d'efforts. Il était nécessaire d'agir et d'engager un plan de rattrapage échelonné dans le temps pour assurer la pérennité d'un système salarial mis sous pression en période d'inflation.

2026				
Classe	Annuité	Renchérissement 2026	Différence avec IPC	Contribution salariale
10	1	Fr. 57.91	Fr. 73.98	Fr. 104.90
10	25	Fr. 83.39	Fr. 106.54	Fr. 151.06
13 (95%)	1	Fr. 62.83	Fr. 80.27	Fr. 113.82
13 (95%)	25	Fr. 90.48	Fr. 115.59	Fr. 163.90
13	1	Fr. 66.14	Fr. 84.50	Fr. 119.81
13	25	Fr. 95.24	Fr. 121.68	Fr. 177.53
14	1	Fr. 69.14	Fr. 88.33	Fr. 125.24
14	25	Fr. 99.56	Fr. 127.19	Fr. 180.34
17	1	Fr. 78.96	Fr. 100.88	Fr. 143.04
17	25	Fr. 113.70	Fr. 145.26	Fr. 205.97
19	1	Fr. 86.28	Fr. 110.22	Fr. 156.28
19	25	Fr. 124.24	Fr. 158.72	Fr. 225.05

Conscient de cet enjeu, le Gouvernement a accordé, à titre compensatoire, un jour de congé supplémentaire au personnel. Il sera pris le lundi 22 juin et permettra de faire le pont jusqu'au 23 juin, jour de l'indépendance cantonale.

Le contrat de prestations pour l'assurance perte de gain maladie et accident de l'État a été renouvelé. Il devrait en découler une économie bienvenue dans nos décomptes de primes mensuels. Cela aura pour effet d'augmenter le salaire net.

La valorisation d'une profession n'est pas uniquement salariale, mais fait partie d'un ensemble de conditions de travail motivantes et attractives. Avec l'arrivée de Moutier, il sera nécessaire de regarder vers l'avenir avec optimisme en engageant une politique concertée sur la durée et en donnant des garanties au personnel, mais également à la population. Un pas après l'autre.

Christophe Girardin, secrétaire général du SEJ

¹ <https://rsju.jura.ch/fr/viewdocument.html?idn=20018&id=27029>